



Département de l'Ardèche

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION****Séance du 5 mars 2026**

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
54	56

Date de convocation**27 février 2026****Finances – Affectation des
résultats du Budget annexe
Transport****N° de la délibération
2026-142**Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le cinq mars deux mille vingt-six à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence du 1^{er} Vice-président Monsieur Xavier ANGELI.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, MM. Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Bruno FAURE, Mmes Muriel FAURE, Valina FAURE, Mme Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Pierre GUICHARD, Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Elisabeth JUNIQUE Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, Dominique LEPAGE, MM. Gilbert LA RUSSA, Pierre MAISONNAT, Jean-Michel MONTAGNE, Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Agnès OREVE, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, M. Gérard ROBERTON, Mme Emmanuelle ROCHE, M. Alain SANDON, Mme Anne SCHMITT, MM. Pascal SEIGNOVERT, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

Excusés : Mme Myriam FARGE (pouvoir à M. Jean-Paul VALLES), Mme Annie GUIBERT (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), M. Bruno SENECLAUZE (représenté par sa suppléante Mme Emmanuelle ROCHE), M. Xavier AUBERT, Mme Véronique BLAISE, M. Guy CHOMEL, Mme Amandine DEYGAS, M. Patrick FOURCHEGU, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, M. Laurent MAILLARD, Mme Christelle MARION, Mme Ingrid RICHIOUD, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Mélanie ROZENAC.

Vu l'article L2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Considérant la présentation effectuée du compte administratif du Budget annexe Transport 2025 de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo lequel peut se résumer ainsi :

Budget annexe Transports

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		485 560,78 €		272 684,00 €		758 244,78 €
Opérations de l'exercice	4 382 637,49 €	5 021 818,88 €	236 628,97 €	200 451,84 €	4 619 266,46 €	5 222 270,72 €
Totaux	4 382 637,49 €	5 507 379,66 €	236 628,97 €	473 135,84 €	4 619 266,46 €	5 980 515,50 €
Résultat de clôture	0,00 €	1 124 742,17 €	0,00 €	236 506,87 €	0,00 €	1 361 249,04 €

Besoin de financement	0,00 €
Excédent de financement	236 506,87 €

Restes à réaliser	60 399,99 €
-------------------	-------------

Besoin de financement des restes à réaliser	60 399,99 €
Excédent de financement des restes à réaliser	0,00 €

Besoin total de financement	0,00 €
Excédent Total de financement	176 106,88 €

Excédent d'Investissement reporté	236 506,87 €
Excédent de Fonctionnement reporté	1 124 742,17 €

Considérant l'approbation du compte administratif 2025 du Budget annexe Transport ;

Le Président ne prend pas part au vote, il quitte la salle.

Après en avoir délibéré à :

- 56 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** les affectations telles que présentées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaudes, le 5 mars 2026.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET

Date de signature : 06/03/2026

Qualité : Le président ArcheAgglo